

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIN. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD (—) JOLIEUX, JEUDI, 17 OCTOBRE 1895

Pourquoi émigrer ?

Nous nous attristons chaque fois que nous apprenons que l'une de nos familles canadiennes quitte et déserte le sol natal pour les Etats-Unis. C'est donc avec la plus vive douleur que nous avons vu, pendant ces dernières semaines, des familles de notre comté s'embarquer par dizaines et par vingtaines pour aller travailler, la très grande partie d'entre-elles, dans les usines et les manufactures. Le fait est tout-à-fait déplorable, mais il est incontestable.

L'émigration, — on a dit plusieurs fois — provient de causes multiples qu'il serait long d'énumérer et qu'il serait presque impossible d'enrayer pour la plupart. Les canadiens ont le goût de l'aventure et des voyages; les canadiens d'aujourd'hui surtout sont adonnés au luxe et se dégoûtent de la vie paisible des champs pour la bruyante existence des grands centres; dans bien des familles ce n'est plus le père qui gouverne et qui commande, ce sont les jeunes gens, — les garçons pour leur indépendance, les filles pour la toilette et le plaisir; alors pour peu que la récolte ait manqué ou que la saison soit autrement mauvaise: vite! allons aux Etats-Unis, disent en chœur les plus grands des enfants. Dans les 8 jours, l'écuyer du ménage et du stock se fait à vil prix, et bientôt il y aura une bonne famille de moins parmi nous, et 8 à 10 malheureux canadiens se chercheront un logement dans les rues de Lowell, de Holyoke, de Woonsocket, ou de Providence. C'est l'histoire de tous les jours.

Il y en a qui réussissent temporairement; c'est le petit nombre; mais combien le regretter et le regretteront toujours. Ils ont lâché la proie pour l'ombre; le mirage a été décevant; le billet de la loterie n'a pas été bon. Ce qu'il y a cependant de plus décourageant pour l'avenir, c'est que le triste exemple des émigrés malheureux ne servira guère à corriger ceux qui seraient tentés de les imiter; c'est une grande leçon de perdue!

Au sujet des Ecoles du Manitoba.

Au cours d'un sermon prononcé dimanche, à l'église de l'Immaculée Conception, au Manitoba, par le R. P. Burke, de l'île du Prince-Edouard, l'éminent prédicateur a dit qu'il était heureux de déclarer que les catholiques, là comme ailleurs, étaient tous d'accord en faveur d'un enseignement efficace; que jamais les catholiques du Manitoba, pas plus que feu Monseigneur Taché auparavant, ne s'opposeraient à un enseignement efficace et à une inspection convenable; ce qu'ils désirent en matière d'éducation, ce n'est pas l'égalité ni l'infériorité, c'est la supériorité.

"L'église catholique a été en tête; non en arrière.

"Manitoba devrait se refuser à continuer ici une lutte fratricide et à l'infliger aux autres provinces du Canada." Le prédicateur termina en disant qu'il espérait que cette question serait réglée immédiatement d'une manière amicale et que tout le monde allait travailler de concert pour la paix et l'unité canadienne.

Ce sermon paraît avoir produit une profonde impression.

Notre nouveau vicar

Nous souhaitons la bienvenue la plus cordiale au Rév. M. J. Meloche, notre nouveau vicar qui est arrivé en cette ville hier soir pour commencer l'exercice de son ministère dans cette paroisse.

Comité de Jacques-Cartier.

Les délégués du parti conservateur du comté Jacques-Cartier doivent se réunir aujourd'hui pour faire le choix d'un candidat à la prochaine élection à faire dans ce comté dont le siège est devenu vacant par l'élevation de M. D. Girouard au banc de la Cour Suprême du Canada.

Les électeurs anglais seront représentés à la convention par 11 délégués, et les canadiens-français par 41.

Nouvelles politiques

Il est fortement question dans les cercles politiques et professionnels qu'avant peu la nomination tant désirée d'un juge de la Cour Supérieure à Montréal sera faite et que le nouveau juge désigné est l'Hon. J. J. Curren, solliciteur-général.

Il ne manque pas parmi les membres du barreau de Montréal, tant parmi les avocats anglais ou irlandais que parmi les avocats canadiens-français, de juristes et d'avocats pratiquants, parfaitement aptes à remplir les fonctions d'un juge de la Cour Supérieure, pour la cité et le district de Montréal, et véritablement dans ce cas-ci comme dans bien d'autres, le gouvernement n'aurait que l'embaras du choix. L'élément français-catholique réclame un des siens, d'abord au nom des raisons ordinaires de la compétence, de l'aptitude et de l'intégrité, ensuite au nom de la majorité de la population canadienne-française que renferme le grand district judiciaire de Montréal.

L'élément anglais invoque la raison que dans la plupart des causes présentées et soulevées devant les cours de Montréal, les parties litigantes et intéressées sont de nationalité anglaise.

Il y a cependant des exceptions à faire dans les deux camps.

Les justiciables ont intérêt à obtenir la nomination d'une personne tout-à-fait recommandable, le barreau la verrait naturellement d'un oeil favorable et le gouvernement ne peut faire autrement que de tenir compte des demandes légitimes des uns comme des autres. La bonne administration de la justice dans le pays doit être son guide et son seul objectif.

De retour

Nous apprenons avec plaisir le retour des RR. PP. C. Fournier, de l'Obédience de Chicago et C. Ducharme, supérieur de l'Obédience du Canada, et du F. Gendreau, C. S. V. arrivés à Montréal, le lundi 6 octobre.

Ces trois religieux ont fait la traversée en 11 jours à bord du steamer Mongolian. Ils ont assisté au Chapitre de la communauté des Clercs St-Viateur qui a été tenu dernièrement à Oullins, près de Lyon, France.

EN APPEL

L'Honorable Angers avait poursuivi l'Electeur, pour libelle; il avait obtenu devant la Cour Supérieure une condamnation de \$5000,00 de dommages; mais la Cour de Révision a réduit ces dommages à \$2000,00.

L'Honorable Angers vient d'en appeler de ce dernier jugement et d'adopter les mesures voulues en pareil cas.

Une future religieuse

Nous apprenons que Mademoiselle Laura Chaput, fille de M. Landry Chaput, bourgeois de cette ville, vient de se décider à renoncer au monde, pour entrer comme novice au couvent du Bon Pasteur, à Montréal.

Nul doute que le généreux sacrifice que fait Mademoiselle Chaput des joies de sa famille et de son avenir dans le monde lui sera compté au centuple par le Divin Pasteur.

Banque du Peuple.

La Banque du Peuple va rouvrir ses portes prochainement; des arrangements ont été conclus entre les créanciers et les déposants d'une part, et les directeurs et les actionnaires d'autre part, lesquels arrangements permettent à la Banque de reprendre ses opérations et d'empêcher la consommation complète d'un désastre qui aurait eu des conséquences fatales et multiples.

Nous nous réjouissons des résultats obtenus par les diverses commissions chargées des négociations à faire.

Décrets ecclésiastiques.

Les décrets suivants furent promulgués devant le concile provincial qui vient de finir à Montréal, sujets à l'approbation définitive du Souverain Pontife.

Touchant: la Foi et la Doctrine, 9; les personnes ecclésiastiques, 15; les prêtres réguliers, 3; les religieuses, 5; le culte, 10; les sacrements, 20; l'éducation, 13; la défense et la conservation de la vérité catholique, 4; différents dangers à éviter, 14; œuvre de zèle et de piété, 10; biens temporels de l'église, 5; la sépulture ecclésiastique, 2.

St-Jean de Matha

Une grande retraite s'est terminée dans cette paroisse la semaine dernière. Elle a duré neuf jours, depuis le 29 septembre jusqu'au 7 du courant. Prêchée avec le plus grand succès par les Rév. Pères Oblats, Dozois et Guertin, tous les paroissiens y ont pris part, et les exercices en ont été suivis avec une régularité exemplaire.

Comme souvenir de retraite, dans l'église, a été installée dimanche 6 octobre, la grande lampe du sanctuaire, d'une valeur de cent piastres, importée directement d'Europe par un ouvrier Italien du nom de Crispino Benni, diplômé pour tout ouvrage de dorure et d'argenterie. Pour en effectuer le paiement, les dames de Ste-Anne ont souscrit et déposé, à même le trésor de leur congrégation, la somme de trente cinq piastres, le reste a été fourni par la paroisse et la fabrique.

Pour monument commémoratif de la retraite, en dehors de l'église, une croix de cèdre, recouverte en fer-blanc, et d'une hauteur de 35 pieds, a été érigée sur le sommet de la montagne connue jusqu'ici sous le nom de "Pain de sucre". Dans l'après-midi du 7 octobre susdit, à 2 heures, un millier de personnes étaient déjà rendues sur le plateau qui devait recevoir la croix. Un chemin frayé à la hâte permettait d'en faire l'ascension sans trop de difficulté. Les quelques défrichements que l'on avait faits pour la circonstance donnaient le plus beau panorama possible. Le grand Lac Noir avec ses pointes charmantes et ses baies profondes, le Lac Vert aux contours si réguliers et si unis, le rang droit et double de Ste-Julie qui ressemble à la rue d'une grande ville, les concessions si proprement défrichées et si bien entretenues de St-Joseph et de Ste-Eugénie, le cercle éloigné des montagnes qui bordent l'horizon vers le Nord et vers l'Est, tout cela vu d'une hauteur de trois cents pieds était vraiment magnifique.

Le Rév. Père Dozois donna l'instruction, M. le curé Provost chanta la bénédiction, tous firent ensuite l'adoration, puis la croix ornée des insignes de la passion fut élevée graduellement et majestueusement dans les airs, au chant solennel du "magnificat" et de quelques autres cantiques de circonstance. On la consolida fortement dans la cavité creusée pour la recevoir, puis le Rév. Père Guertin proposa que la montagne étant justement située à l'entrée du rang de St-Joseph, portait désormais le nom de "Mont St-Joseph"; ce qui, comme on se l'imagine bien, fut accepté avec plaisir et parfaite unanimité.

C'est le désir général de faire de ce lieu, un lieu de pèlerinage à la Sainte Croix, et nul doute que dans un avenir très prochain, tout ne soit arrangé et disposé à cette fin.

St-Paul de Joliette.

Mardi, le 14 octobre, ont eu lieu à St-Paul de Joliette, les funérailles de Mme Stanislas Beaudoin, née Adéline Lacombe, à l'âge de 71 ans, après une maladie de 3 ans soufferte avec la plus parfaite résignation.

Les funérailles ont été célébrées par le Rév. M. Dupond, curé de la paroisse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

STE-ELIZABETH

Le 10 du courant, est décédée Mme Hormisdas Morel, née Elise Bonin, à l'âge de 48 ans et 6 mois.

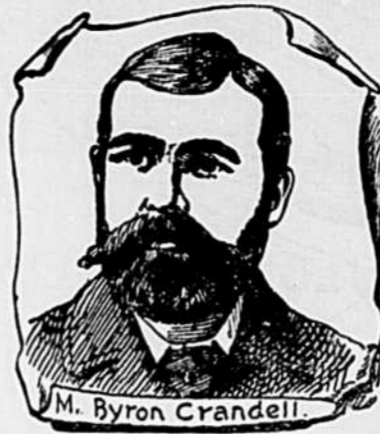
La défunte souffrait depuis plusieurs années d'une tumeur pour laquelle elle avait eu recours, en vain, aux médecins les plus habiles; mais hélas! ses jours étaient comptés. Munie souvent du pain des anges, en femme chrétienne et résignée, elle avait renoncé aux joies de ce monde pour ne penser qu'à son éternité. A ses derniers moments, elle répétait souvent: "O mon Dieu! Que votre volonté soit faite."

Les funérailles eurent lieu le 11, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Cette mort laisse dans le deuil, une fille et un époux inconsolables.

Voleurs effrontés

Deux voleurs ont tenté de s'emparer de quelques articles d'argenterie dans le magasin de bijouterie de M. E. Rye, samedi soir, à Farham, Qué. Mais effrayés à l'approche du fils de M. Rye, qui avait été réveillé par le bruit de la porte qui l'on tentait d'ouvrir, les voleurs ont pris la fuite, non cependant sans tirer un coup de revolver sur M. Rye. Celui-ci les a poursuivis dans la rue en faisant feu trois fois sur les malfaiteurs, mais sans pouvoir les atteindre.



M. Byron Crandell. Toronto Junction, Ont.

Douleurs de Rhumatisme Devait se servir de Bequilles

Hood's Sarsaparilla Soulage Le témoignage suivant vient de M. Byron Crandell, bien connu à Toronto Junction, comme ingénieur à l'aqueduc.

"Toronto Junction, Ont., 7 février 1894. "C. I. Hood & Co, Lowell, Mass.

"Messieurs:—En juillet dernier, j'eus une attaque de rhumatisme des plus terribles. Des médecins de la ville me traitèrent mais leurs remèdes ne me donnèrent aucun soulagement. On me conseilla de faire l'essai de Hood's Sarsaparilla et je suivis ce conseil. J'ai beaucoup de plaisir à dire que deux bouteilles m'ont causé un soulagement visible. Ayant continué à prendre régulièrement de ce remède,

HOOD'S Sarsaparilla CUERIT

pendant ma maladie je fus souvent obligé de me servir de béquilles. Je ne puis trop hautement recommander Hood's Sarsaparilla." BYRON CRANDELL, Hood's Sarsaparilla \$1 la bouteille.

Hood's Pills sont la meilleure médecine cathartique de famille et pour le foie. 25 cents.

CHRONIQUE

Nos chapeaux! Ils sont riches en aperçus pittoresques.

Que de formes fantaisistes on sait leur donner!

La mode des chapeaux! Combons ici, comme eût dit Molière, une lacune d'Aristote.

Aristote n'en a pas parlé sans doute, puisque les couvre-chefs n'étaient pas de son siècle, nous devons lui pardonner cette omission.

Le chapeau était inconnu des Romains et des Grecs.

C'est donc au XIXe siècle si riche en découvertes de toutes sortes que, revient l'honneur d'avoir inventé le "tuyau de poêle" moderne.

Entrons, si vous voulez, dans cette église de la rue X, New-York. Là, des hommes graves discutent d'intérêts supérieurs.

Délégués par le syndicat des chapeliers, ils décident de l'enveloppe qui s'imposera à nos têtes à la prochaine saison.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil... et sur les crânes: Ça doit être là une pensée mélancolique du roi Salomon!

Commentons cette pensée. Plus heureux pour cette loi scientifique que pour tant d'autres, vous pouvez vous la prouver à vous-même.

Gardez cinq ans votre chapeau et, soyez en sûr, il sera de mode la cinquième année..... que ce soit le tromblon fantaisiste ou le tuyau allongé.

O stérilité de l'imagination humaine! Pauvreté des terrestres conceptions!

Prenez une forme en bois. Recouvrez-la d'une toile adhérente. Passez-y maintenant au pinceau une couche épaisse de gomme laque; par dessus, en application régulière, une mousseline légère bien tendue; puis une deuxième couche vernissée. Passez le tout à l'étuve et vous avez la "galette" du chapelier.

Maintenant habillons notre carcasse. Voyez-vous cette luisante étoffe: c'est la peluche noire dont on va revêtir votre futur couvre-chef. Une mère n'habille pas son enfant avec de plus tendres précautions. Il faut faire adhérer strictement l'étoffe luisante; c'est l'éponge qui imbibe, c'est le fer chaud qui ramollit, c'est le "tire-bord" qui dirige, œuvre maîtresse et délicate; à l'ajustage de la peluche l'artiste se reconnaît. Le chapeau passe au four.

La peluche y prend ce brillant que l'on admire sur nos têtes jusqu'au jour de la première ondée.

Le chapeau est ensuite livré au "tourneur" qui donne le gable aux bords. Puis la "bordeuse" (nous empruntons ces renseignements de M. G. Ardant), puis la "garnisseuse". Enfin le chapeau de soie est terminé.

Nous avons parlé là, du chapeau neuf. Il est à côté une industrie plus modeste, mais non moins utile et plus pittoresque encore: celle du "retapeur." Vous vous êtes sans doute récrié plus d'une fois devant la démocratisation et le bon marché de l'industrie moderne en apercevant derrière les vitrines de quelques magasins, des chapeaux de soie affichés à \$1,00. Peut-être même vous êtes-vous laissé tenter.

Apprenez, naïf acheteur, que ce magnifique couvre-chef a une histoire. Votre front n'est pas le premier qu'il a recouvert. Que de confidences il ferait s'il pouvait parler, lui qui a connu les intimités constantes d'une intelligente seure; lui qui, pendant longtemps a coiffé la tête d'un savant ou d'un ignorant ou d'un artiste ou d'un amoureux ou... d'un chroniqueur!

La fabrication du chapeau demande la même adresse et la même adresse que celle de la poupée.

Avez-vous vu les poupées d'autrefois? Elles avaient l'air effrayé, les joues ballonnées et enluminées d'un rouge écarlate rappelant les traces que laisse une tartine de raisin mangée sans soin.

Aujourd'hui la poupée a des yeux vivants, une bouche rose, la figure d'une fraîcheur exquise, encadrée par une chevelure soyeuse, et des membres souples qui se prêtent à toutes les poses enfantines.

Elle a tous les charmes extérieurs du premier âge sans en avoir les désagréments; elle ne crie pas, n'est jamais malade et ne met point les doigts dans son nez.

La poupée a une vogue immense. L'Amérique et l'Afrique en reçoivent de véritables cargaisons et, par une délicate attention pour ce dernier pays, les fabricants mettent au jour des poupées nègres qui sont à croquer. J'ai dit plus haut que la poupée ne criait pas; c'est vrai, mais elle parle.

Un habile opérateur l'ouvre en deux, installe dans sa poitrine vide une véritable paire de poumons, un petit chef-d'œuvre de mécanique, auxquels se rattachent deux cordons passant au dehors par deux ouvertures ménagées dans le côté. On rajuste hermétiquement les deux moitiés du corps et, suivant que vous tirez le cordon bleu ou le cordon blanc, le bébé dit papa ou maman.

On annonce même que l'an prochain non seulement ces poupées parleront, mais encore elles chanteront de leur voix fluette des rondes et des romances.

C'est une surprise que l'on nous prépare, paraît-il.

Nous verrons!

ERNEST DÉLOSSE.

À TOUTOUR DU MONDE

La ville de Paris a souscrit 20,000,000 de francs au fonds de l'exposition universelle de 1900. On dit que le coût total de cette exposition sera de 100,000,000 de francs.

La ville d'Ottawa entre dans une ère de prospérité. La population a monté, cette année, à 49,500, ce qui porte le montant des taxes à \$400,000.

L'eau du fleuve Mississippi est plus basse qu'elle a jamais été de la mémoire des plus anciens habitants de cette partie de l'Ouest Américain; la navigation est arrêtée, et il y a si peu d'espoir de la voir reprendre cette automne que les compagnies de navigation ont congédié leur équipage et vont prendre leur quartier d'hiver.

Aux dernières nouvelles, il paraissait être compris que le Parlement fédéral ne sera pas convoqué avant le 2 janvier prochain, suivant ce qui avait été convenu et déclaré au cours de la dernière session. Alors le délai accordé à la législature du Manitoba sera expiré pour donner une réponse définitive aux communications à lui adressées par les autorités fédérales.

Aux Etats-Unis, depuis que l'électricité est utilisée comme pouvoir moteur, on s'est dispensé des services de 275,000 chevaux. Ces animaux consommeraient 45,000,000 de minots de blé d'inde par année, représentant le chargement de 62,500 voitures de chemin de fer. C'est une perte énorme pour les cultivateurs et les compagnies de chemins de fer.

Un citoyen d'Ottawa, dont la femme a eu une toilette gâtée à une partie de croquer, par des chiqueurs assis en arrière d'elle et qui crachaient le jus de tabac sur le dossier des sièges de la grande estrade, a obtenu jugement contre les chiqueurs, pour le prix de la robe.

Cet homme est un bienfaiteur public et espérons qu'il trouvera ses imitateurs dans toutes les villes du Canada. Avec ce procédé, les chiqueurs y regarderont à deux fois avant de lancer leur salive malpropre; et les dames qui ont de jolies toilettes à étaler pourront s'asseoir avec plus de confiance.

Il faut trois sacs à un plaideur: un sac d'argent, un sac de papier et un sac de patience.

Vol de grand chemin

Une nuit de la semaine dernière, des voleurs ont pénétré dans le presbytère de M. le chanoine N. Caron, à Maskinongé, en brisant une vitre. Ils ont fait main basse sur le peu de monnaie qu'ils ont pu trouver, trois ou quatre piastres, en ouvrant tous les tiroirs du bureau éparpillant tous les papiers. Sa dirigeant ensuite vers l'écurie, ils ont enlevé le cheval de M. Ad. Wolfe qui s'y trouvait, ainsi qu'un harnais tout neuf. Ils ont probablement été dérangés à ce moment, car ils ont dû laisser la voiture de M. Wolfe. Mais rendus chez M. Jos Ferron, ils ont aperçu une voiture qui était là en réparation, ils ont attelé le cheval à la voiture, et fouetté cocher! Le cheval de M. Wolfe a été retrouvé à St-Barthélemy, où les voleurs l'avaient abandonné pour monter à bord du train qui part à 5 h. a. m., mais les voleurs filent encore.

A la Cour d'Assises, Montréal.

SENTENCES PRONONCÉES.

Le juge Wurtele présidait, lundi, la séance de la cour d'assises. Les dix individus accusés d'incendie criminel, moine deux, Edwin Richardson et Ad. Sasseville, qui ont fait défaut, ont, après avoir entendu la lecture des nombreuses accusations portées contre eux, protesté de leur innocence. Ce sont John Beiser, Henry Castle, Isaac Davis, Wm Thomas, Isidore Boileau, George Payeur, Lewis Löwenthal et Ls Napoléon Dagenais. Ils étaient représentés par MM. Greenshields, Crankshaw et Maréchal, qui ont demandé un procès séparé pour chacun de leurs clients.

Le juge a ensuite prononcé les sentences contre les prisonniers reconnus coupables récemment.

Joseph Champagne, accusé, selon le langage de la cour, d'avoir "brisé une place d'affaires" dans l'intention de voler—c'est-à-dire de tentative de vol avec effraction,—a raconté qu'il était ivre au moment du crime et n'a été condamné qu'à 4 mois de prison.

Alphonse Homier, Joseph Labelle, John Lewis, Joseph Richard, qui se sont évadés de la prison de Montréal, dernièrement, passeront 2 ans au pénitencier quand ils auront purgé leur condamnation en prison. Cependant le juge leur a promis que si, d'ici à 3 mois, leur conduite est excellente, leur peine sera réduite.

William Lalonde, un faussaire, a été condamné à 3 ans de pénitencier.

Frank Labelle et sa femme, accusés de vol, devront faire, le premier, 3 ans de pénitencier, la seconde, 20 mois de prison.

Samedi soir, Brunet, accusé de faux, avait été déclaré non coupable et libéré.

Après que les sentences eurent été prononcées, on ajourna la séance à mardi.

MONT ST-LOUIS

UN ÉLÈVE TOMBE D'UN ESCALIER ON LE RELEVE MORT

Un accident fatal est venu samedi dernier, jeter la consternation dans une des plus estimables familles de Montréal, et dans un des collèges les plus renommés, le Mont St-Louis. M. Léopold, fils de M. St-Arnaud, ayant été autorisé à descendre du dortoir avant les autres élèves, voulut glisser sur la rampe de l'escalier, mais il perdit l'équilibre, et tomba d'une hauteur de trente à quarante pieds. L'aumônier et le médecin furent mandés immédiatement, mais au bout d'un quart d'heure à peine, le pauvre enfant avait cessé de vivre.

La famille de M. St-Arnaud est dans un deuil profond.

Un désastre dans l'Amérique du Sud

Voici quelques détails de l'effroyable tremblement de terre qui a bouleversé une partie du Honduras anglais, le 8 septembre.

A Yetapan, 153 cadavres ont été trouvés sous les ruines des maisons écroulées par les violences des secousses et une foule de personnes sont disparues; à Cara Juanca 95 morts, à Crynsco, 111.

Triste noyade.

Louis Gariépy, âgé de 78 ans, gardien de nuit pour le compte de la maison Chouinard & Cie, à Québec, est tombé accidentellement au bout du quai samedi. Les appels au secours ont été entendus par un canotier qui l'a retiré; mais l'infortuné vieillard, transporté à l'hôpital, a expiré peu après.

La population de Toronto est de 176,858 habitants, soit une augmentation de 2,549 sur l'année précédente.

Choses ecclésiastiques

(De la Semaine Religieuse de Montréal.)

Nomination.—Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, a été nommé :

M. l'abbé F. X. Labonté, vicaire à St-Janvier.

Un avenu.—Un ministre luthérien écrivait, il y a quelque temps, ce qui suit, dans un journal protestant d'Allemagne :

"La phalange des prêtres romains est une phalange de héros. Ils soutiennent le combat que les circonstances politiques actuelles leur imposent, avec une persévérance qui rappelle le souvenir des légions romaines, et c'est avec étonnement que le monde regarde ces hommes qu'aucune puissance de la terre ne saurait contraindre à faire quelque chose qui soit en opposition avec les lois de leur Eglise. Ils se font jeter sur la rue, ils souffrent la saisie administrative de tout ce qu'ils possèdent, sans que rien ne puisse les fléchir. Repoussés aujourd'hui, on les retrouve demain à leur poste. Voilà des prêtres ! Voilà des guerriers ! Voilà des hommes !

"Ce n'est pas le moindre des avantages de l'Eglise catholique que d'avoir des prêtres, c'est-à-dire des hommes d'action et pas seulement de parole."

Puis après avoir cité un exemple de courage (sacerdotal), le ministre luthérien ajoute :

"Or, entre cent ecclésiastiques de l'Eglise romaine, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui ressemblent à celui-là ; tandis que sur cent ministres de l'Eglise évangélique, on n'en trouverait peut-être pas un seul."

La Mèche d'Or.

Le numéro 22 de "La Bonne Littérature Française" (octobre 1895) contient comme article principal le superbe roman (complet) de Pierre Sales "La Mèche d'Or." C'est le récit très mouvementé d'un meurtre suivi de l'accusation du fils de la victime. Celui-ci est innocent, mais la justice aveuglée, persiste à le poursuivre. Cependant l'accusé parvient à s'échapper, aidé par un ami dévoué, et une fois en liberté réussit à dévoiler la vraie coupable. Le dénouement est très dramatique. Dans ce même numéro on continue "La Fille du Révolutionnaire," le roman commencé dans le numéro de septembre. La poésie, la musique, et autres articles sont à la hauteur de la publication. Ce numéro est très beau et mérite d'être lu.

Messieurs Leprohon & Leprohon, (diteurs, 25 rue St-Gabriel, Montréal, Can., enverront ce superbe numéro franc de port à toute personne qui en fera la demande accompagnée de 10 centimes en argent ou timbres-poste canadiens ou américains.

DECES

—A Joliette, le 5 octobre courant, Marie Caroline-Juliette, enfant de M. L. G. Froment, marchand-épicer, à l'âge de 7 mois et 9 jours.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. Cour de Circuit No 4384. J. Alcide Martin, arpenteur de la ville de Joliette, dans le District de Joliette, Demandeur, vs Révérend Damase Guilbeault, Prêtre Curé, de Keesville dans l'état de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Joliette, 16 octobre 1895.

DESROCHERS & DUCHARME, G. C. C. F. O. DUGAS, Avocat du Demandeur. 2f.

CANADA Province de Québec, District de Joliette, Cour de Circuit, No. 4370. William Copping, commerçant de la ville de Joliette, Demandeur, vs Joseph Rousseau, cultivateur, ci devant de la paroisse de St-Côme, dans le dit District de Joliette, et maintenant absent de cette province, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Joliette, 8 Octobre 1895.

DESROCHERS & DUCHARME, G. C. C. F. O. DUGAS, Avocat du Demandeur. 10oct.2f

MODES !

Nous donnons avis aux personnes qui désirent avoir un beau chapeau à bon marché, de venir voir nos chapeaux garnis à \$1,50 et \$1,00. Nous avons aussi un assortiment considérable de chapeaux "sailors" et "walking hats", que nous vendons à des prix défiant toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.

Mme J. N. LANDRY. 25 av. 95, 1a.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

ECHOS DE JOLIETTE.

—A l'heure où nous mettons sous presse, il tombe un fort brouillard de neige.

—M. et Madame Désiré Généreux, ont quitté Joliette, hier matin, en route pour Campbell City, Nebraska.

—La Cour de Circuit, pour ce district, s'est ouverte hier, sous la présidence de Son Honneur le Juge De-Lorimier.

—M. Maxime Rivet, cultivateur, et résidant à l'endroit appelé Les Dalles, Comté de Montcalm, est parti pour les Etats-Unis, avec sa famille.

—Un bœuf canadien Jersey, âgé de 4 ans et enregistré, appartenant à M. Dieudonné Barrette, de Ste-Mélanie, est offert en vente. 17 oct. 2f.

—Les membres de la Cour St-Barthélemy de l'ordre des Forestiers Catholiques de cette ville sont priés de se réunir mardi prochain jour de leur assemblée régulière.

—Les personnes qui ont besoin de bois de chauffage, trouveront de la bonne érable bien sèche, en s'adressant à M. Landry Chaput, Joliette. 17 oct. 4f.

—Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Fabre administrera le sacrement de la confirmation, aux enfants de la ville, lundi prochain, le 21. Sa Grandeur arrivera à Joliette dimanche soir, le 20.

—M. Chs C. DeLorimier, médecin-vétérinaire, diplômé de l'Université Laval, de Montréal, a ouvert un bureau sur la rue Manseau, coin de la rue Gaspard, pour l'exercice de sa profession. Nous souhaitons plein succès à ce nouveau citoyen.

—Dans la faillite d'Azarie Mirault, de Ste-Marie Salomé, le candidat qui a obtenu la majorité en nombre et en valeur, est M. Lucien Granger, de Ste-Marie Salomé ; les inspecteurs sont MM. Salomon Venne et Damase Forest, de St-Jacques, et M. A. A. Larocque, de Joliette.

—M. Louis Payette, forgeron, de cette ville, annonce aux cultivateurs de ce district, qu'il continuera à tenir sa boutique de forgeron sur la rue Notre-Dame, Joliette, où il espère mériter l'encouragement du public. Ouvrage de première classe et à bas prix. 2f.

—La Cour Supérieure tenue ici la semaine dernière, a expédié beaucoup de besogne ; parmi les causes importantes soumises au tribunal, se trouvaient celle de C. A. Cornellier, Eer, C. R., contre les frères Bertrand ; et celle P. Ducharme, contre la Corporation du Comté de Joliette.

—Mademoiselle Dorilda Sicard, modiste en robes, informe les dames et demoiselles qu'elle tient un salon de mode sur la rue de Lanaudière, maison de M. Delphis Gaudette, Joliette, où elle entreprendra toutes sortes de confections dans son métier. La plus entière satisfaction sera donnée aux personnes qui visiteront cet établissement. 2f.

—Voilà le temps arrivé, où les Dames font le choix d'un beau chapeau pour la saison, qu'on ne manque pas d'aller visiter l'élégant salon de mode de la maison Liard & Chaput, où l'on trouvera un bon choix considérable de chapeaux garnis dans les derniers goûts, à des prix défiant toute compétition. 10 oct. 2f.

—N'oubliez pas d'aller faire teindre, nettoyer et repasser vos tabliers, vos pardessus, vos robes, vos manteaux, vos nuages, etc., etc., chez M. Albert Gervais, libraire-imprimeur, Joliette, agent de la teinturerie à vapeur de Trois-Rivières. Les envois sont expédiés tous les mardis de chaque semaine et les frais de transport seront gratuits.

"Le Cyclorama Universel de Montréal, journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant toutes les semaines, 5 cts le numéro, abonnement \$3,50 par an."

Feu Melle Mathilda Rivet.

Lundi dernier, une brave et laborieuse famille de cette ville, était soumise à une bien forte épreuve ; la mort, l'impitoyable moissonneuse lui enlevait une enfant chérie, dans les premières floraisons de son printemps ; monsieur et madame Narcisse Rivet venaient de voir expirer dans leur bras, leur jeune fille Mathilda, à l'âge de 20 ans, succombant à la phthisie pulmonaire.

Cette jeune personne qui avait donné toute sa vie des preuves touchantes d'un grand amour du travail, d'une piété solide et d'une modestie exemplaire, fit généreusement le sacrifice de sa vie à Notre Seigneur, et après avoir supporté avec résignation la cruelle maladie qui la minait depuis plusieurs mois, elle s'endormit du plus doux des sommeils, en donnant à ses parents et aux amis qui l'entouraient les plus consolantes marques de sa prédestination. C'est en parlant de Jésus et de Marie, des beautés et du bonheur du ciel qu'elle rendit à Dieu sa jeune âme, fleur d'innocence transplantée dans le jardin du paradis.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Une Leçon De Cuisine. Lorsque la recette demande une tasse de saindoux ou de beurre, mettez à la place les deux tiers d'une tasse de Cottolene, la nouvelle graisse. Elle améliore les aliments ; elle améliore votre santé et économise votre argent. C'est aussi une leçon d'économie. La véritable COTTOLENE se vend partout en saux, portant la Marque de Fabrique "Cottolene" avec une tête de bœuf dans une couronne de fleur de cotonnier, sur chacun. THE N. K. FAIRBANK COMPANY. Wellington and Ann Sts., Montreal.

Marchandises Nouvelles POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER CHEZ CAMILLE LABRECHE,

(Porte voisine du Bureau de Poste), JOLIETTE. A bon marché pour argent comptant.

L'assortiment est au complet dans les lainages et les flanellettes, étoffes à robe, draps à robe, tweeds, beaver à capot, serge pour habit, corps et caleçons, un grand lot de couvertes de laine, de \$2 00 à \$6 00 la paire. Les pelleteries sont arrivées en quantité, peaux mouton de Perse, assortis grise et noire, casque, manchon, collet, capot chat sauvage, bien beau capot astracan, manteau astracan, un grand assortiment de manteaux au dernier goût en draps de couleur, cheviot noir, un bon choix dans les capots faits en serge, draps beaver assortiment de grandeur, prix \$4 50 à \$12 00, bon pantalon tweed \$1.25, habillement serge noir, pour \$7 00, un grand choix dans les foulards en soie et les mouchoirs soie.

Veillez venir me voir et vous aurez satisfaction. 19sept.10f. C. LABRECHE.

VOICI POURQUOI ON DEVRAIT ASSURER SA VIE DANS LA Union Mutual Life Insurance Company DE PORTLAND, MAINE.

- 1ère—Parce qu'elle possède un actif bien placé de.....\$6,597,336,30
2me—Parce qu'elle a un surplus au taux de 4 1/2 pour cent, de... \$727,200,00
3me—Parce que son dépôt au Gouvernement, à Ottawa, pour la protection de ses porteurs de Polices Canadiennes, est de \$515,749.
4me—Parce qu'elle transige des affaires en Canada depuis 47 ans.
5me—Parce qu'elle ne discute jamais les réclamations légitimes.
6me—Parce que ses polices sont les plus libérales du marché.
7me—Parce que ses polices sont incontestables après une année de leur émission.
8me—Parce que ses polices donnent droit, après trois ans, aux bénéfices de la Célèbre Loi de Non-Confiscation du Maine.
9me—Parce qu'elle a payé, en vertu de la loi de l'état du Maine interdisant la confiscation des polices, au-delà de \$500,000 de polices dont les primes n'avaient pas été payées depuis plusieurs années, même depuis 10 ans, chose que fait nulle autre compagnie.
10me—Parce que ses paiements à ses assurés depuis sa fondation, dépassent \$28,000,000,00.
11me—Parce que le montant de polices en vigueur, dans ses livres, est de plus de \$35,914,417,00.
12me—Parce que, sous tout rapport, la Compagnie d'Assurance "Union Mutual Life Insurance Company" de Portland, Maine, sur la Vie offre à ceux qui veulent assurer leur vie plus d'avantages que n'importe quelle autre.

LETRE DE REMERCIEMENTS Joliette, le 28 Juin 1894. M. WALTER I. JOSEPH, Gérant "Union Mutual Life Ins. Co." Montréal. Je me fais un devoir de vous remercier ainsi que la compagnie d'Assurance dite l'Union Mutuelle du Maine que vous représentez, pour la ponctualité et la libéralité avec lesquelles vous avez réglé la réclamation de la succession Désilets, en vertu de la police que feu M. J. O. Désilets avait prise dans votre compagnie. Il y avait à peine cinq ou six jours que les derniers documents requis à l'appui de cette réclamation vous étaient parvenus et déjà nous recevions le chèque de la compagnie pour le montant de la police. Que dire, non seulement le chèque mais il comprenait en outre cent six piastres. Quand nous nous attendions à recevoir mille piastres, c'est onze cent six piastres (\$116,00) que vous nous avez fait toucher, nous faisant ainsi participer dans les bénéfices de la compagnie. C'est de la plus haute libéralité et je vous en félicite comme je vous en remercie au nom de la succession. Une compagnie qui traite ainsi ses assurés mérite certes d'être encouragée du public, et l'espérer que cet encouragement ne vous fera pas défaut. Bien à vous, J. M. TELLEUR, M. P. P.

Nous assurons les femmes au même taux que les hommes. Avant de faire assurer votre vie ailleurs, adressez-vous pour de plus amples détails à L. B. Fontaine, agent pour le District de Joliette. Bureau, rue DeLanaudière, Joliette, P. Q., vis-à-vis l'Hôtel Royal. 15 août 1 a.

Extrait du "Cyclorama Universel."



Une partie de campagne, trouvez la fillette à maman.

—Nous accusons réception du magnifique cahier de modes, numéro d'octobre, publié par la "Delincaator Publishing Company", de Toronto. Comme toujours ce numéro est très intéressant et rempli de renseignements utiles pour les personnes qui s'occupent de modes. Prix 15 centimes le numéro. —Un joli souvenir. — M. Albert Gervais a actuellement en mains, plusieurs copies d'une magnifique photographie de l'intérieur de la nouvelle église de Joliette. Cette photographie a 11 x 14 pouces, est bien nette, bien exacte, parfaitement réussie. Prix : au magasin 25 cts., par la malle en Canada et aux Etats-Unis, 35 cts.

COLONNE DU "Bon Marché"



VIN ST-MICHEL

"LE VIN ST-MICHEL, renferme tous les éléments constitutifs des meilleurs vins ; il est très riche en principes sucrés et toniques. Il contient aussi un peu de fer, ce qui augmente ses propriétés astringentes. L'heureuse combinaison de ses éléments et sa richesse alcoolique le placent au premier rang parmi les vins naturels les plus estimés ; c'est un excellent cordial d'un goût très agréable qui se recommande par ses propriétés toniques et fortifiantes. "DOUBRERES" "Pharmacien chimiste, "Ex-interne des hôpitaux de Paris,"

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal.

Messieurs, Ma femme souffrait depuis longtemps de dyspepsie, suivie d'une grande faiblesse ; mon médecin me conseilla de lui faire prendre trois petits verres de Vin St-Michel par jour. Après en avoir fait usage pendant un mois, elle se sentit complètement soulagée, et maintenant elle jouit d'une santé parfaite. Votre etc., C. DESCHENNES, De la maison Thibaudau Frères.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal.

Messieurs, Je soussigné, certifie avoir fait usage du Vin St-Michel lorsque je souffrais d'une grande faiblesse, manque d'appétit et mauvaise digestion ; ce vin m'a ramené dans l'espace de quelques jours, et maintenant je puis vaquer à mes affaires sans éprouver de fatigue. J'ai une confiance illimitée dans ce tonique. Votre etc., FRANCOIS SICARD, 62 rue Plessis.

Messieurs, Ma femme était d'une faiblesse et d'une pâleur qui me faisait craindre pour ses jours. Les médecins désespéraient de guérir ce cas d'anémie. Je vis une annonce de votre Vin St-Michel qui me décida à lui en faire prendre. Dès la première bouteille il se fit un changement remarquable : j'en achetai alors une caisse, et maintenant je suis heureux de dire que ma femme est en parfaite santé, ses couleurs sont revenues, son appétit est excellent, enfin le bonheur règne de nouveau au logis, grâce à votre Vin St-Michel. HENRI DEMERS, 49 Labelle.

Québec, 29 Mai 1894. MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal.

Messieurs, A la fin de mon séjour à Montréal, j'ai souffert d'un commencement de bronchite qui me gênait beaucoup pour chanter. Six bouteilles de votre excellent Vin St-Michel m'ont complètement remis et aujourd'hui je ne me ressens plus du tout de ce malaise. Si cette lettre peut vous être agréable, je vous autorise à la publier. Veuillez agréer, messieurs, l'hommage de ma considération distinguée. E. BLONVILLE, De l'Opéra Français.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal.

Je prescris le Vin St-Michel. Votre etc., J. A. GARNEAU, M. D. Député-coronier, 70 et 72 rue de l'Eglise, Québec.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal.

Votre Vin St-Michel est un excellent tonique. J'en ai pris et m'en suis bien trouvé. A. C. GUILBAULT, Ass.-Greffier de l'Assemblée Législative. Montréal, 25 octobre 1892.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal.

Je soussigné, médecin, certifie avoir eu occasion de prescrire le Vin St-Michel qui a produit d'excellents résultats comme Vin tonique et fortifiant. Je le recommande beaucoup à toutes les personnes anémiques. Dr Z. GLASSON, Québec, 30 novembre 1895.

Ne manquez pas de venir examiner notre beau choix de marchandises d'automne.

Demandez nos étoffes Golf pour collerettes, c'est une nouveauté.

GUILBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPPELLE, JOLIETTE.



MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Serge, Beaver, Moscou, étoffe en tout genre pour manteaux et pardessus, Golf, Cloth, pour manteaux et collerettes, Flanelle jersey pour manteaux d'enfants, manteaux faits importés, dans différents patrons et couleurs.

PELLETERIES ! PELLETERIES !

Casque, Manchon, Collet, Boas en vison, UN GRAND ASSORTIMENT.

Peaux de moutons Perse, grise et noire, peaux de Neutria pour garniture de manteaux, robes de voiture en peaux de chèvre, grise et noire, Rugs de voitures en laine de couleur.

P. S.—Nous avons reçu cette semaine la nouvelle forme de chapeaux de feutre pour homme, qui sera de mode le printemps prochain.

Toutes ces marchandises à un seul et bas prix. J. A. LAROCHELLE.

Feuilleton de L'ETOILE DU NORD No 111

LA MALEDICTION d'un PERE QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seuilon

XVIII LE COFFRE-FORT

—Mon Dieu, murmura Jacques Mellier, avant de m'enlever de ce monde, accordez-moi encore la joie de voir mon petit-fils!

Il ne s'était soutenu jusque là que par un suprême effort de volonté. Ses forces l'abandonnèrent subitement. Sa tête se renversa sur le dos du fauteuil. De grosses gouttes de sueur perlaient à son front, l'éclat de son regard s'éteignait, son visage prenait une teinte jaunâtre.

—Mon père, est-ce que vous vous trouvez plus mal? lui demanda Lucile effrayée.

—Non, répondit-il: j'éprouve une grande lassitude, l'émotion... le bonheur... mais je ne souffre point.

—Mon père, Blanche et moi nous allons vous aider à vous recoucher.

—Laissez-moi dans mon fauteuil, je me trouve si bien entre vous deux.

Il tendit une de ses mains à Lucile, l'autre à Blanche.

Un sourire effleura ses lèvres.

—Regardez, mes enfants, dit-il, là-bas, au-dessus des roches, c'est le soleil qui se lève; ses premiers rayons caressent mon front, Lucile, Blanche, ce jour, qui vient de paraître, est pour nous un bien beau jour. Mon Dieu, comme elle est grande et belle, l'œuvre de votre création!

Il poussa un profond soupir.

—Lucile, je voudrais bien que Rouvenat et ton fils arrivent en ce moment.

Le roulement d'une voiture se fit entendre.

Jacques Mellier tressaillit et se redressa.

Blanche, penchée à la fenêtre, regardait dans la cour.

—C'est le docteur, dit elle.

Un instant après, le médecin du village entra.

Lucile s'était précipitamment retiré à l'autre bout de la chambre.

XIX LA CONFESSION DE JACQUES MELLIER

Le médecin examina longuement le vieillard; il lui trouva une grande faiblesse et une fièvre violente. Bien qu'il voulut paraître calme, on lisait dans ses yeux une vague inquiétude. Il soupçonnait quelque grave désordre dans les organes vitaux, mais l'auscultation ne lui faisait rien découvrir.

Lucile dans l'ombre, immobile sur un siège, attendait avec anxiété.

Blanche interrogeait le médecin du regard.

—Je ne peux rien dire encore, répondit-il; attendons.

—C'est donc grave, monsieur? Le médecin garda le silence sur cette interrogation directe.

—Vous avez dû éprouver quelque forte commotion, dit-il au vieillard.

Celui-ci répondit affirmativement par un mouvement de tête.

—Il y a évidemment congestion des poumons et épanchement du sang, reprit le docteur, en continuant à examiner le malade.

Il vit alors les traces de strangulation que Jacques Mellier portait au cou, et qu'il n'avait pas encore aperçues.

—Qu'est-ce que c'est que cela? demanda-t-il vivement.

Jacques Mellier dut lui dire qu'un individu, qu'il n'était pas parvenu à reconnaître, s'était introduit dans sa chambre, au milieu de la nuit, pour le voler, et il lui raconta la lutte qu'il avait soutenue contre le voleur.

—Cela m'explique tout, dit le médecin; ce misérable a tout simplement tenté de vous assassiner. Vous pouviez être étouffé à l'instant même où vous êtes tombé.

Tout cela est très grave, monsieur Mellier, il faut prévenir la gendarmerie, il faut qu'il y ait une enquête sur cette double tentative criminelle. Il est impossible que la justice ne mette pas la main sur cet audacieux coquin. Il a su trouver la clef de votre caisse dans la poche où vous la mettez toujours, il savait que vous aviez chez vous des valeurs importantes, il a l'air de connaître parfaitement vos habitudes. Le misérable ne sera probablement pas difficile à découvrir. Mais comment a-t-il pu pénétrer dans la ferme? A moins qu'il n'appartienne à votre maison...

Monsieur Mellier, êtes-vous sûr de vos serviteurs?

—Ils sont tous choisis par Rouvenat, répondit le vieux fermier, leur fidélité est éprouvée, et je ne voudrais pas même qu'on les soupçonnât.

Après avoir donné au malade les soins urgents que réclamait son état, le médecin se retira, disant qu'il reviendrait avant midi.

Jacques Mellier avait voulu rester dans son fauteuil, près de la fenêtre ouverte. Le médecin n'y avait pas vu d'inconvénient.

Le docteur parti, Lucile revint s'agenouiller près de son père.

Le vieillard s'affaiblissait graduellement, et à chaque instant sa respiration devenait plus difficile.

—Je n'ai pas voulu contrarier ce bon docteur, dit Mellier en souriant tristement; mais je sens bien que je vais m'en aller.

Sur ces mots, Lucile et Blanche sanglotèrent.

Le vieillard les entoura de ses bras et approcha les deux têtes de sa poitrine.

—Mes enfants, dit-il, ne pleurez pas, il faut bien qu'on meure... Vous êtes mes deux filles, oui, mes deux filles... Je sens la mort venir; mais, en vous voyant près de moi, je n'éprouve aucun effroi. Il me semble, au contraire, que mon cœur se remplit d'allégresse. Ah! si seulement Rouvenat revenait vite avec mon petit-fils!

Les yeux à demi-fermés, il parut réfléchir pendant quelques minutes.

Puis, parlant à lui-même, il murmura:

—Non, je ne veux pas mourir avant d'avoir rempli mon dernier devoir; pour cela, je ne veux pas attendre le retour de Rouvenat. Oh! si je mourais avant d'avoir parlé!... Cette pensée m'épouvante.

—Mon père, lui demanda Blanche, est-ce un prêtre que vous désirez?

Pendant un instant il regarda avec attendrissement la tête charmante de l'enfant.

Puis les yeux et une main levés vers le ciel:

—Oui, Blanche, dit-il, je suis chrétien, et tu peux faire appeler M. le curé de Frémicourt, que j'estime et j'aime: je le verrai avec plaisir, si je ne suis pas mort avant qu'il n'arrive.

Blanche, reprit-il brusquement, il me semble que j'entends des voix d'hommes parler en bas; va voir qui cause ainsi, mon enfant, et tu reviendras me le dire.

Elle reparut au bout d'un instant.

—Et bien? l'interrogea le vieillard.

—Mon père, répondit-elle, il y a en bas Jean, Séraphine, la servante, quatre de nos faucheurs et le vieux Mardoche.

—Que font-ils dans la grande salle?

—Ils parlent de vous, mon père; ils savent que vous êtes malade ils sont consternés.

—Dis-moi les noms des faucheurs.

—Le vieux Mathias, Andral, Brunet et Simonin.

Le visage du vieillard parut s'illuminer.

—Les quatre faucheurs que tu viens de nommer sont des amis de Rouvenat et de Jacques Mellier; Blanche, va dire à Mathias, à Simonin, à Brunet et à Andral que je les attends ici, dans ma chambre; tu le diras aussi à mon garçon Jean et au vieux mendiant Mardoche.

La jeune fille le regarda avec étonnement.

—Va, ma fille, va, ajouta le vieux fermier vivement ému, tu entendras ce que je vais leur dire.

—Je vous obéis, mon père, répondit Blanche.

Et elle sortit de la chambre.

—Mon père, dit Lucile en se relevant, je devine votre pensée.

—Puisque tu as deviné ma pensée, Lucile, dis à ton père si tu l'approuves.

—Oui, mon père, je vous approuve; c'est bien ce que vous allez faire. Il n'appartient qu'à vous de proclamer l'innocence de Jean Renaud. Mais permettez-moi de ne pas être témoin de votre confession.

—Oui, ma fille, ma Lucile, tu as raison, tu ne dois pas entendre cela... Passe par le cabinet et retire-toi dans la chambre de Rouvenat. Approche ton front, que je te donne encore un baiser.

—Pendant ce temps, Blanche avait interrompu une seconde fois la conversation des faucheurs que Jean Renaud écoutait sans rien dire, assis, les coudes appuyés sur la table et la tête dans ses mains.

Les cinq hommes échangeaient des regards de surprise.

Blanche s'approcha de Jean Renaud et lui dit tout bas:

—Jacques Mellier m'a dit de te faire monter avec eux.

—Moi! fit Jean Renaud tressaillant.

—Oui, tu as l'air contrarié, mécontent. Qu'as-tu?

—Blanche, je ne veux pas te le cacher, je suis inquiet, tourmenté, je voudrais savoir quelque chose!...

—Je devine peut-être ce qui te préoccupe.

Jean Renaud plongea son regard scrutateur dans les yeux de sa fille.

—A la ferme, cette nuit, il s'est passé des événements graves, reprit la jeune fille.

—Eh bien! l'interrogea-t-il avec anxiété.

—Un homme a pénétré dans la chambre de Jacques Mellier et a tenté de le voler et de l'assassiner.

—Parisel!

—Le père, je le crois.

—Alors?

—Jacques Mellier ne l'a pas reconnu.

—Qui donc l'a défendu contre l'assassin? Blanche, est-ce que tu n'as pas vu une femme?...

—Si. Ecoute: au moment où son père, probablement, cherchait à voler la caisse de Jacques Mellier, François Parisel est entré dans ma chambre pendant que je dormais.

Jean Renaud blêmit et deux ombres éclairées jaillirent de ses yeux.

—L'infâme! murmura-t-il sourdement.

—Mon père, ajouta la jeune fille, ta Blanche doit peut-être plus que la vie à Lucile Mellier.

—Tu sais donc?...

—Oui; mais ce n'est pas le moment de te raconter tout ce qui s'est passé. Viens, viens...

Ils suivirent les faucheurs et le domestique qui grimpaient l'escalier.

Jean Renaud et Blanche n'étaient pas encore arrivés sur le palier, lorsque la porte de la ferme s'ouvrit et livra passage à un homme d'un certain âge, richement vêtu. Il avait les cheveux gris et ne portait pas de barbe. Son regard était vif et perçant. Sa physionomie froide et austère exprimait, néanmoins, la bienveillance et la bonté. Tout en lui révélait l'homme du monde intelligent, instruit, distingué.

Séraphine venait d'aller au jardin pour couper et arracher des légumes.

L'inconnu ne trouva personne dans la grande salle.

—Ils sont probablement dans les écuries, se dit-il.

Il se disposait à sortir de la maison, lorsqu'il entendit, au-dessus de sa tête un bruit de pas et de voix. L'escalier était devant lui.

Après un moment d'hésitation, il se décida à monter au premier étage.

La porte de la chambre de Jacques Mellier était entrebâillée. Il la poussa. Mais il s'arrêta sur le seuil en présence du spectacle touchant et imposant tout à la fois qui s'offrit à sa vue.

A côté de Jacques Mellier se tenait Blanche, légèrement appuyée sur le dossier du fauteuil. Derrière la jeune fille se trouvait Jean Renaud, avec sa longue barbe et ses longs cheveux gris, dans son costume pittoresque de mendiant, moins cependant la besace et le bâton. En face du vieux fermier, le garçon de ferme et les quatre faucheurs formaient un demi-cercle.

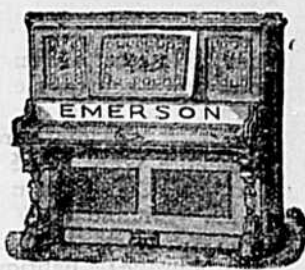
Mellier n'avait pas encore parlé. L'inconnu fit un pas dans la chambre, ferma doucement la porte et resta immobile.

Personne ne s'aperçut de sa présence.

Après avoir salué par un mouvement de tête et deux signes de la main, le vieux fermier prit la parole. D'une voix faible, lente, oppressée, à laquelle il donna un accent grave, presque solennel, il dit:

—Mes amis, je suis bien aise de vous voir, car je sais que vous avez tous de l'amitié pour moi. Je me sens bien faible, je crois que je vais mourir...

EXPOSITION PROVINCIALE



LA COMPAGNIE FEATHERSTON MANUFACTURIERS DE PIANOS

Avait une installation d'instruments qui attirait l'attention spéciale des visiteurs. Les pianos exhibés par elle étaient des modèles de bon goût, tant par le fini extérieur que par le choeur, l'harmonie et la richesse du son. L'assortiment comprenait un choix de styles très variés, et calculés à donner une impression favorable de la supériorité des instruments offerts au public musical par cette maison déjà en renommée.

Pour vous procurer un de ces pianos, adressez-vous à

M. J. C. ROBITAILLE, DE JOLIETTE,

M. CHS. ROBITAILLE, DE ST-SULPICE

SEULS AGENTS.

VOUS QUI ETES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA.

Représentant le Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT A 50 cts la bouteille.

CHOLERA! Prévenir cette terrible maladie. L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY.

Le Dr Fleury de Lanoraie, P. Q. possède à l'heure qu'il est un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement.

CERTIFICATS Au Dr FLEURY, Lanoraie.

M. le Docteur, Je suis très heureux de faire savoir au public, les bons effets qu'ont produits vos remèdes concernant la maladie d'un chancre qui me faisait souffrir horriblement depuis plusieurs mois et dont j'ai été complètement guéri, grâce à vos bons traitements et je ne cesserais de proclamer partout votre habileté. Je suis très heureux de vous donner ce certificat.

HUGH DALY, St-Ambroise de Kildare.

A M. le Dr Fleury, Lanoraie. La présente est pour certifier que j'ai été complètement guéri d'un chancre, dont je souffrais depuis longtemps et je recommande à tous ceux qui sont atteints de cette terrible maladie de s'adresser en toute confiance au Dr Fleury de Lanoraie, et ils seront certains d'être complètement guéris.

DAME ANSELME AUBIN, Ste-Elizabeth.

Au Public M. PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, telles que: machines à coudre, bicyclettes et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent une visite et sollicitée.

PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre-Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette.

17 janv. 1895.

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop.

RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train.

30 mai 1894.

A vendre.

10. Une terre située en la paroisse de L'Assomption, désignée au Cadastre officiel de cette paroisse sous le No 257, appartenant ci devant à M. Elzéar Landry, contenant trois arpents de largeur sur quarante arpents de profondeur, bornée par un bout à la Rivière L'Assomption, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté à Nazaire Turcotte ou son représentant, et de l'autre côté à J.-Bte. St-Amour, bâtie de maison, granges, étable, écurie, bergerie, souille, remise, hangar, laiterie et autres dépendances; avec une magnifique sucrerie sur cette terre. — 20. Une terre à bois, située au même lieu, faisant partie du No. 249 du dit cadastre, contenant trois arpents de largeur sur environ huit arpents de profondeur, bornée par un bout, à l'autre partie du dit No. 249, appartenant à André Racette, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté au dit André Racette et de l'autre côté à Prisque Magnan.

Pour les conditions qui seront très faciles et avantageuses, s'adresser au sousigné, Barthélémy Vézina, notaire à Joliette.

BARTH. VÉZINA, Propriétaire.

Joliette, 24 juillet. jno.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vous adressant à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Malheureusement, écoutez une victime de cette maladie et souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

"Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY.

J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un eut la réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effet marquant. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continuait à me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je devins un homme nouveau.

Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JURBIVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

France par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

Collège de l'automne 1895.

Nouveaux Chapeaux!

Mardi, le 1er Octobre, et les jours suivants, aura lieu notre exposition de chapeaux. Nous invitons tout le monde qui viendra à l'exposition, à entrer voir nos chapeaux garnis. Il n'est pas nécessaire d'avoir besoin d'acheter le jour même de l'ouverture pour venir voir nos chapeaux; nous serons satisfaites de vous les faire voir, même si vous n'en avez pas besoin. Venez donc en foule visiter notre exposition d'automne 1895, chez

MME J. N. LANDRY. 25 av. 95, 1a.

Alexandre Pagé FERBLANTIER, Place Bourget, coin de la Rue Mansseau, Joliette.

M. Alexandre Pagé a le plaisir d'annoncer au public du district de Joliette, qu'il vient d'ouvrir, à l'adresse ci-haut mentionnée, un magasin de ferblanterie où il aura constamment en mains, différents articles en usage dans les familles, tels que: théières, plats, gobelets, chaudières, assiettes, etc., etc., qu'il vendra au plus bas prix. Il entreprendra toutes sortes d'ouvrages, tels que, couverture en ferblanc, tôle galvanisée, corniches, caps de cheminées et tout ouvrage en plomb, etc. Il se chargera aussi de poser les water-closets, baignoires, bornes fontaines et appareils nécessaires pour l'eau chaude à l'usage des cuisines.

Le tout à des conditions faciles.

4 av. 6 m